ensait
ROUBAIX
ECOLE D'INGENIEURS TEXTILE

Université de Lille

ARRETE
Portant délégation de signature

Vu les dispositions du Code de l'Education, notamment l'article L712-2 et L715-3

Vu le décret n°2003-1089 du 13 novembre 2003 transformant l'ENSAIT en EPCSCP et notamment son article 4

Vu le décret n°2013-756 du 19 août 2013

Vu l'arrêté du 27 octobre 2004 relatif aux statuts de l'Ecole Nationale Supérieur des Arts et Industries Textiles, notamment l'article 19 de son annexe

Vu l'arrêté du 29 octobre 2020 publié au BO n°41relatif à la nomination de Eric Devaux en tant que Directeur de l'Ecole Nationale Supérieure des Arts et Industries Textiles de Roubaix

Le Directeur de l'Ecole Nationale Supérieure des Arts et Industries Textiles de Roubaix

Arrête :

Art. 1er
Délégation de signature est donnée à Monsieur Fabien SALAUN, Directeur du GEMTEX, à l'effet de signer les actes administratifs et budgétaires du laboratoire, dans la limite du budget dont la liste est arrêtée ci-après :

- Tous documents relatifs à l'inscription des doctorants,
- Ordres de mission nationaux non permanents
- Validation des Engagements Juridiques (concernant les opérations d'investissement, nécessité d'une validation informatique préalable de la Direction),
- Constatation et certification du Service Fait
- Bons de commande

Art. 2
Les dispositions du présent arrêté prennent effet à compter du 3 novembre 2024. Elles prendront fin, au plus tard, en même temps que le mandat du délégant ou du délégataire. Elles abrogent tout arrêté de délégation de signature au bénéfice du même délégataire.

Art. 3
Le Directeur Général des Services et l'Agent Comptable sont chargés, chacun pour ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté. Il sera publié par tout moyen susceptible d'en assurer la grande diffusion.

Fait à Roubaix, le 3 novembre 2024 en trois (3) exemplaires originaux, respectivement remis au délégataire, à la Direction Générale des Services, à l'Agent Comptable de l'ENSAIT.

Le Délégant,
Eric DEVAUX
Directeur de l'ENSAIT

Ecole Nationale Supérieure des Arts et Industries Textiles
ROUBAIX

Le délégataire	Signature et/ou paraphe
Fabien SALAUN	